

**DECISION PORTANT CESSIION DE PLUSIEURS VEHICULES  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**DECISION N°2025/16**

**Le Président de la Communauté de communes Convergence Garonne,**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10

VU la délibération n°2024-017 du 28 février 2024 par laquelle le conseil communautaire a délégué au Président l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 10.000 euros HT

CONSIDERANT que trois véhicules de la Communauté de communes ont été mis en vente à savoir :

- PEUGEOT Boxer immatriculé FN-082-SY le 27 mars 2000
- PEUGEOT Partner immatriculé FN-804-SK le 14 janvier 2005
- PEUGEOT Partner immatriculé FN-970-SK le 14 janvier 2005

CONSIDERANT les offres effectuées pour ces véhicules ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** DE CEDER le véhicule PEUGEOT BOXER immatriculé FN-082-SY à M. VANDAELE Geoffrey, domicilié 14 Route du Pignadin 33 640 ARBANATS, pour un montant de 300 euros.

**ARTICLE 2 :** DE CEDER le véhicule PEUGEOT PARTNER immatriculé FN-970-SK à M. FADLI Allal, domicilié 14 le temple 33410 LOUPIAC, pour un montant de 500 euros.

**ARTICLE 3 :** DE CEDER le véhicule PEUGEOT PARTNET immatriculé FN-804-SK à M. MENARD Benoit, domicilié 40 grand rue 33760 TARGON, pour un montant de 1000 euros.

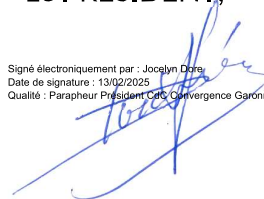
**ARTICLE 4 :** Conformément aux dispositions de l'article L. 2322-1 du Code général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire et figurera au registre des décisions de la collectivité ;

*Le Président :*

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

FAIT à PODENSAC,  
Le PRÉSIDENT,

Signé électroniquement par : Jocelyn Doré  
Date de signature : 13/02/2025  
Qualité : Parapheur Président C.C.C. Convergence Garonne



Jocelyn DORÉ



**MIS EN LIGNE LE : 25/03/2025**

Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le



ID : 033-200069581-20250214-DEC2025\_16-AR